



Equivalence BF2 et BF3

Pour qui?

Le BF2

Je suis licencié à la FFN, titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2

- Je suis titulaire du BEESAN
- je justifie d'une expérience de 100h sur des groupes ayant pour objectif la préparation du pass'sports de l'eau.

Le BF3

Je suis licencié à la FFN, titulaire des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3

- Je suis titulaire du BEESAN
- Je justifie d'une expérience d'entraînement de 150 heures sur les deux dernières années sur des groupes ayant pour objectif la préparation du pass'compétition.

Quand?

Le lundi 14 et mardi 15 mai 2012.

Où?

Siège de l'ERFAN, 2 rue Grenet Tellier, 51000 Châlons en Champagne.

Contenus de la formation :

- ✓ La fonction de tuteur
- ✓ La protection des mineurs et les comportements à risque
- ✓ Les directives techniques nationales
- ✓ Actualisation des connaissances

Dossier d'inscription :

Une demande par niveau de BF

Sur demande auprès du comité régional

cr07.natation@wanadoo.fr

A remettre au plus tard le 4 mai 2012

Coût :

Règlement à l'inscription

90 euros + 20 euros par dossier

Pour pouvoir être tuteur dans le cadre de la formation fédérale, il faut être en possession d'un BF2 minimum. Le tuteur est reconnu et son club devient une structure d'accueil « labellisable » pour recevoir des candidats BF.

A terme et dans le cadre de la labellisation, les éducateurs de club devront être en possession du BF correspondant au niveau du groupe encadré.